

Municipalité de Féchy

**Rapport sur les comptes
et la gestion 2016**

Depuis 2014, la Municipalité établit un rapport sur les comptes de l'année écoulée ainsi qu'un rapport sur la gestion communale, ce qui représente deux cahiers distincts. Cette année, les différentes activités liées à la gestion communale ont été intégrées sous le même rapport ceci pour une meilleure lisibilité. Tout en restant à l'écoute de vos remarques et autres améliorations souhaitées, la Municipalité vous souhaite une agréable lecture.

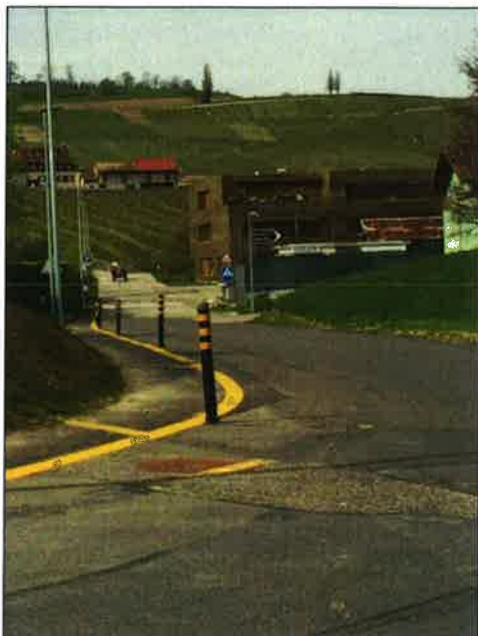
1. ADMINISTRATION GENERALE		
101 – Conseil Général	Comptes	Budget
Président : M. Richard Aguet 1 ^{er} vice-Président : M. Pascal Bonnabry 2 ^{ème} vice-Président : M. Mathieu Barbay Scrutateurs : M. Jean-Claude Evesque & M. Patrick Blanchard Suppléants : Mme Alexandra Gaillard & Mme Manon Suardet Huissier : M. José Ribeiro Secrétaire Mme Mireille Sanchez Le Conseil Général est le pouvoir législatif de la Commune ; il attribue à la Municipalité les montants nécessaires à la réalisation des infrastructures et à la bonne gestion communale.	9'009.30	9'000.— 9.30

Activités

Durant l'année 2016, la Municipalité a présenté 10 préavis lors de 3 séances du Conseil Général :

1/2016 – Modification des statuts de l'Arasmac
Ce préavis n'entraînait pas d'incidence financière mais était nécessaire pour mieux définir les compétences du Conseil intercommunal de l'association.

2/2016 – Sentier piétonnier	Voté	Dépensé
Après de nombreuses discussions et palabres, le préavis a finalement été accepté à une courte majorité. Une solution qui n'est pas parfaite mais qui offre malgré tout la sécurisation nécessaire à nos chères <i>têtes blondes</i> sur le chemin de leur école. L'incivilité de quelques conducteurs qui ne veulent pas utiliser le parking prévu pour la dépose et le ramassage des enfants, mais préfèrent utiliser la voie du bus ou le trottoir, est encore un problème. Une campagne de sensibilisation a été menée par des affichettes placardées à l'entrée du collège.	50'000.— 67.30	50'067.30



3/2016 – Equipement du chemin de la Pra	Voté	Dépensé
Le préavis a été accepté à une confortable majorité (1 non et 3 abstentions). Les travaux ont débuté le 24 août et se sont achevés au début du mois de mars 2017. De ce fait toutes les factures relatives à ce préavis ne figurent pas dans les comptes 2016.	111'000.—	52'731.80

4/2016 – Comptes communaux 2015 et rapport de la Municipalité
Les comptes communaux 2015, bouclés avec un excédent de charges de CHF 187'347.— , ont été acceptés à l'unanimité et une abstention.

5/2016 – Adhésion au Groupement forestier de la Saubrette et acceptation des statuts
<p>Le Groupement forestier du Signal a décidé de rejoindre le Groupement de la Saubrette, son voisin le plus proche, dans lequel les forêts du Groupement Forestier du Signal sont imbriquées.</p> <p>En regroupant ces forêts en une seule gestion, les objectifs seront d'établir des synergies et économies d'échelle, un décloisonnement entre les périmètres des gardes-forestiers, un renforcement de la collaboration tout en continuant d'offrir un service de proximité.</p> <p>En ce sens, le préavis demandant l'adhésion au Groupement forestier de la Saubrette appuyé par des statuts y relatifs a été accepté à l'unanimité.</p>

6/2016 – Autorisations générales déléguées à la Municipalité

Ces autorisations sont indispensables à la Municipalité pour permettre une gestion efficiente de la commune. Pour mémoire, la Municipalité dispose ainsi d'un montant de CHF 50'000.— en cas de dépenses imprévisibles et extraordinaires ainsi que d'un montant de CHF 100'000.— par année sur les aliénations et acquisitions d'immeubles. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

7/2016 – Arrêté d'imposition 2017

Le Conseil Général a accepté à l'unanimité la proposition de la Municipalité de reconduire le taux d'imposition pour l'année 2017 à 64%.

8/2016 – Plafond d'endettement pour la législature 2016 - 2021

En ce début de législature, la loi impose aux Municipalités de fixer le montant du plafond d'endettement tenant compte des investissements consentis et des réserves nécessaires à la gestion de la commune jusqu'à la fin de l'année 2021. Le plafond d'endettement pour notre commune, fixé à CHF 11'685'427.—, a été accepté à l'unanimité et 2 abstentions.

9/2016 – Crédit d'étude en vue de la rénovation du complexe de l'auberge communale

Ce préavis demandait la mise à disposition de CHF 180'000.— pour permettre de réaliser les études nécessaires à la rénovation du complexe de l'auberge. Il a été refusé à la majorité (26 non, 13 oui et 4 blancs) par un vote à bulletin secret.

10/2016 – Budget 2017

Le budget 2017 prévoit un excédent de charges de CHF 111'261.— sur un montant de recette projeté de CHF 5'988'048.— soit un dépassement d'environ 1,85%. Le préavis a été accepté à la majorité, 2 non et 7 abstentions.

102 – Municipalité	Comptes	Budget
<p>Syndique 1^{er} semestre : Mme Carole Bettems</p> <p>Syndic 2^{ème} semestre : M. Andreas Meyer <i>Administration générale, personnel communal, réseau EU-EC.</i></p> <p>Vice-Syndic : M. Marc Morandi <i>Domaines (vignes – forêts), finances, communication, refuge, SDIS, ORPC.</i></p> <p>Municipaux : Mme Rachel Aubert <i>Police des constructions, urbanisme, écoles, affaires sociales.</i></p> <p>Mme Francine Dupuis <i>Parcs et jardins, déchets, mobilité, bâtiments communaux, temple et cimetière.</i></p> <p>M. Jean-Pierre Moret <i>Police, routes, voirie, informatique.</i></p> <p>Les indemnités fixes de la Municipalité sont inchangées et les vacations sont inférieures au budget ce qui est la conséquence d'un nombre moins important de rendez-vous ou de séances. Le remboursement de jetons de présence dû à la commune est inférieur au budget, l'AIEE et l'ASSAGIE rétribuant directement les municipaux concernés.</p>	<p>90'949.25 36'550.75</p>	<p>127'500.—</p>



110 - Administration	Comptes	Budget
<p>L'administration générale est composée de :</p> <p>Mme Sylvie Favre, boursière et préposée au contrôle des habitants, taux 80% ; Mme Katyla Labhard, secrétaire municipale, taux 70% et Mme Maryline Delacour, secrétaire adjointe, taux 60%.</p> <p>Le solde positif de ce compte provient du fait que Mlle Livia Thomi, stagiaire que nous partageons avec la commune d'Aubonne a été engagée par cette commune à plein temps dès le 1^{er} mars 2016.</p>	<p>110.3011.00</p> <p>202'782.25 17'317.75</p>	<p>220'100.—</p>
<p>Les frais de formation sont légèrement supérieurs au budget car ils incluent les taxes d'examens et le remboursement des transports. Cette formation a abouti au titre de diplôme de cadre en administration publique que Mme Katyla Labhard a obtenu brillamment, ce dont nous la félicitons.</p>	<p>110.3091.00</p> <p>7'109.60</p>	<p>6'500.— 609.60</p>
<p>Peu de frais informatiques en 2016 ; un « update » de la GED (gestion électronique des données) a été repoussé car nous n'avons pas encore suffisamment utilisé celle-ci et nous sommes toujours en phase de rôdage.</p>	<p>110.3151.01</p> <p>11'726.40 8'273.60</p>	<p>20'000.--</p>
<p>Les frais de port et CCP sont en diminution ; de plus en plus d'informations sans incidence primordiale sur la gestion communale sont échangées par courriel.</p>	<p>110.3181.00</p> <p>7'504.72 1'495.28</p>	<p>9'000.—</p>
<p>Les honoraires et frais d'expertises sont notamment le reflet de quelques cas traités avec l'appui de l'avocat de notre commune.</p>	<p>110.3185.00</p> <p>32'423.05</p>	<p>30'000.— 2'423.05</p>
<p>Les différentes dépenses de ce compte englobent des prestations qui ne peuvent être affectées à un compte dédié. Les charges sont conformes aux prévisions et ont laissé une petite marge de manœuvre pour une dépense extraordinaire en fin d'année non utilisée.</p>	<p>110.3199.00</p> <p>56'577.85 3'422.15</p>	<p>60'000.—</p>
<p>Les dépenses et recettes inhérentes aux permis de construire ont été plus importantes que prévu : 6 permis de construire et 6 permis d'habiter ont été délivrés en 2016.</p> <p>En outre, 8 permis d'abattage d'arbres ont été délivrés en accord avec notre garde-forestier.</p> <p>Ces montants sont difficilement prévisibles d'une année à l'autre.</p>	<p>110.3102.00</p> <p>23'182.75</p> <p>110.4313.00</p> <p>50'570.85</p>	<p>8'000.— 15'812.75</p> <p>14'000.— 36'570.85</p>

	Comptes	Budget
Ce compte englobe pour mémoire toutes les recettes non imputables à un compte défini par le plan comptable telles que la vente des T-shirts, des cartes postales, la location des tables, les indemnités de l'office des poursuites, etc.	110.4319.00 1'528.60 3'471.40	5'000.—
La révision des subsides et dons validée en 2015 et favorisant les sociétés locales de Féchy, déploie ses effets ; ces subsides et dons ont ainsi été versés en fonction des prévisions ; l'un d'entre eux, non réclamé l'année dernière et versé en 2016, justifie le léger dépassement. De nombreux soutiens soit en logistique, en personnel communal ou en remise de bouteilles de vin communal restent présents en fonction des demandes ; ces soutiens l'ont été notamment en faveur de la Jeunesse de Féchy et du Giron des Jeunesses de la Côte, du Chœur mixte et de ses soirées, de l'USF, de la Paroisse ou de la fanfare Écho des vignes.	110.3659.00 23'568.80	20'000.— 3'568.80

Fête nationale – dimanche 31 juillet 2016

C'est à la faveur du site du Giron des Jeunesses de La Côte, sur les terrains agricoles de La Pra, que la Commune a choisi de déplacer le lieu de célébration de sa Fête nationale en l'honneur des constructions en bois maintenues pour l'occasion.

Recouverte de copeaux, c'est sur la place ouverte sur une terrasse et un caveau que tous les citoyens et invités ont été accueillis à cette manifestation qui a eu l'honneur de recevoir le Conseiller national M. Laurent Wehrli, également Syndic de Montreux.

Allocutions de circonstance, musique et feux d'artifice ont agrémenté une soirée riche en convivialité.

Comme d'habitude, c'est l'Union des Sociétés de Féchy qui a su organiser une subsistance de choix au grand bonheur de chacun.



Fête du Raisin

La 19^{ème} édition de la Fête du Raisin s'est déroulée le samedi 24 septembre. Canada et Gruyères ont fait découvrir leur artisanat et folklore aux visiteurs fidèles et nos vignerons en production Féchy ont présenté leurs derniers crus parcellaires. Grâce à une météo clémente, la journée fût placée sous le signe du soleil et de la convivialité. Comme d'accoutumée, les enfants s'en sont donnés à cœur joie, en pressant et créant leurs étiquettes. Sonia Grimm, marraine du millésime 2015 de la Vigne du Monde, a présenté son dernier spectacle et c'est les yeux pleins d'étoiles que grands et petits se sont donnés rendez-vous pour la 20^{ème} édition de la Fête du raisin en 2017.



Noël Villageois

Cette année 2016, le Noël Villageois a eu lieu à côté de l'ancien collège à Féchy-Dessus le samedi 17 décembre.

Dès le début de l'après-midi, les citoyens de Féchy ont pu venir chercher leur sapin de Noël, préalablement réservé. Les sapins, de magnifique facture, ont eu un grand succès, un supplément de 7 sapins sur une trentaine a trouvé preneur dans le cours de l'après-midi.

Le culte de Noël dans notre belle église, suivi de l'arrivée du Père Noël ainsi que la distribution des habituels petits pains et chocolats ont fait également grand plaisir aux enfants et à leurs parents.

Tous les participants ont pu lutter contre le froid qui régnait ce jour-là, grâce à une excellente soupe aux pois réalisée par notre aubergiste M. Salangros.

Nous n'avons même pas réussi à consommer la moitié de cette soupe, venez donc nombreux lors de la prochaine édition, le 18 décembre 2017.

Mutations

L'année 2016 a enregistré l'arrivée de 116 nouveaux administrés, le départ de 73 habitants, 8 naissances et 2 décès. La population officielle de Féchy au 31 décembre 2016 est de 887 habitants.

Rôle des électeurs

Au 31 décembre 2016, le rôle des électeurs comptait 489 Confédérés et 100 étrangers disposant du droit de vote communal soit un total de 589 électeurs et électrices.

2. FINANCES		
21 - Impôts	Comptes	Budget
L'excédent de produits de CHF 367'839.06 est supérieur aux prévisions (+ 7,4%). Des différences difficilement maîtrisables sont relevées ci-après et varient d'année en année, soit : (montants arrondis)	5'374'239.06	5'006'400.— 367'839.06
	Augmentation	Diminution
<ul style="list-style-type: none"> ○ Impôt sur le revenu ○ Prestations en capital ○ Impôt sur la fortune ○ Impôt à la source ○ Impôt spécial sur les étrangers ○ Impôt sur le bénéfice des personnes morales ○ Droits de mutation ○ Impôt sur les successions et donations 	406'520.— 170'900.— 60'550.— 53'960.— 9'400.—	44'750.— 343'460.— 43'100.—
22 – 23 Service financier – Amortissements et réserves		
<p>La participation au fonds de péréquation tient compte d'un remboursement pour l'année 2015 de CHF 120'469.—dont l'explication se cache dans les méandres d'une calculation plus que complexe.</p> <p>Un remboursement de CHF 123'314.90 dû à la liquidation du SIDEP vient agrémenter l'excédent de produits dans le patrimoine financier ; ce montant étant attribué sur un fonds de réserve « eau » (9280.007.00).</p> <p>Un amortissement comptable supplémentaire d'un montant de CHF 171'110.07 a pu être effectué sur l'immeuble du Rionzier.</p>		



3. DOMAINES & BATIMENTS		
32 – Forêts et pâturages	Comptes	Budget
La gestion des forêts par notre garde-forestier M. François Martignier, au nom du groupement du Signal, termine son activité sur un solde encourageant.	320.3011.00 30'809.85 8'190.15	39'000.—
Il a été planté 200 mélèzes à Gimel et 400 chênes à Féchy ceci en prévision du réchauffement climatique ; ces plantations reçoivent des subventions de l'Etat de Vaud pour un montant total dépassant les CHF 32'000.— réparti en fonction des attributions au sein du groupement (CHF 11'850.— pour la commune de Féchy sur le compte 320.4510.00).	320.3134.00 13'934.15	13'000.— 934.15
Il y a peu de valeur ajoutée à cette matière industrielle sur un marché mondial. Le but étant de trouver des marchés de niche afin d'avoir une meilleure rentabilité sur certains produits. Les 6'023 m ³ de bois exploités en 2016 se décomposent ainsi : <ul style="list-style-type: none"> ○ billes résineuses 2'782 m³, ce qui correspond à 140 maisons individuelles en charpente et mobilier. ○ billes feuillues 164 m³ ○ bois de feu, 2'398 m³, ce qui correspond au chauffage de 1'500 habitants. ○ bois industrie, 679 m³ destinés au papier et à des panneaux Si la vente du bois demeure une source de produits en baisse, il n'en demeure pas moins une recherche permanente de revenu dont le garde-forestier s'acquitte avec professionnalisme.	320.4355.00 43'093.60 4'906.40	48'000.—



Martelage – jeudi 3 novembre 2016

La demi-journée appelée "martelage" est une tradition qui permet à tous les membres de la Municipalité de participer activement au développement des forêts communales. En présence de l'inspecteur et du garde-forestier, MM. Eric Treboux et François Martignier, vos élus s'engagent alors entre les ronces et autres chemins en milieu forestier pour "marquer" les différents arbres qui seront abattus pour permettre à la forêt de mieux grandir ; ce bois est ensuite vendu en prévision de constructions ou de bois de feu.

C'est également l'occasion de faire l'inventaire de l'avancement des travaux d'entretien, de discuter du budget de l'année à venir, des souhaits de la Commune et de l'Etat. La plantation des chênes continue sa progression et d'autres plantations d'essences de mi-lumière en lisière a été décidée comme celle de sapins de Noël.

Cette année, ce fût aussi l'occasion d'inaugurer le nouveau "Président"; ce titre est attribué au plus grand arbre de notre parc forestier et ainsi il préside les forêts de Féchy.



33 – Vignes	Comptes	Budget
<p>La récolte saisonnière des vignes communales, comme celle de nombreux vigneron, a permis une vente de moût très réjouissante.</p> <p>Les charges de vignolage sont bien maîtrisées par nos vigneron MM. Thierry Molliex et Philippe Suardet, sans que l'entretien des vignes en soit pénalisé.</p> <p>L'activité mérite toujours une grande humilité tant il est vrai que les traitements des vignes sont tributaires du temps qu'il fait et non du temps que l'on souhaite !</p>	<p>330.3011.00</p> <p>73'379.70</p> <p>1'620.30</p> <p>330.4355.01</p> <p>114'934.85</p>	<p>75'000.—</p> <p>85'000.—</p> <p>29'934.85</p>



35 – Bâtiments Communaux		
Les coûts réels de chauffage et d'électricité des bâtiments communaux sont toujours difficilement estimables d'une année à l'autre ; ils dépendent en grande partie du climat hivernal.		
351 – Bâtiment communal du Saugey	Comptes	Budget
Un locataire resté depuis 10 ans dans un appartement de 4 pièces et demie a déménagé et de ce fait des travaux de rénovation tels que peintures, sols, électroménagers ont dû être entrepris.	351.3141.00 42'531.20	20'000.— 22'531.20
La différence entre le budget et les comptes provient d'appartements vacants durant un mois permettant des rénovations entre changements de locataires.	351.4271.00 86'710.— 4'290.—	91'000.—
Suite à des dégâts d'eau intervenus dans deux appartements du bâtiment, ce compte a dû être créé. Le remboursement de l'assurance ne comprend que la réfection des parties endommagées, alors qu'il a été nécessaire de faire des travaux de peinture sur tous les murs.	351.4363.00 6'100.30	0.00 6'100.30
352 – Auberge communale, locaux divers	Comptes	Budget
L'achat de mobilier prévu pour les divers locaux communaux et plus spécialement pour le hangar Hofer n'a pas été effectué en 2016. Il en va de même pour le montant de CHF 10'000.-- porté au budget du compte 352.3141.03.	352.3113.00 22.90 4'977.10	5'000.—
Une analyse du complexe de l'auberge a été effectuée conjointement par la FVE et la société Epiqr permettant de déterminer quels étaient les travaux importants à réaliser.	352.3141.00 105'788.65 44'211.35	150'000.—
Suite au départ des tenanciers, des travaux de remise en état de l'auberge ont été effectués tels que le nettoyage professionnel de la cuisine, la remise en conformité de la chambre froide ainsi que divers travaux de menuiserie et peinture à salle à manger et au café.		
Le montant budgétisé était prévu pour la démolition de l'ancien hangar communal. Ces travaux étant liés au déménagement de la distillerie, ils ont dû être retardés.	352.3141.03 0.00 10'000.—	10'000.—

352 – Auberge communale, locaux divers	Comptes	Budget
<p>La différence est liée au paiement des loyers de novembre et décembre 2015 encaissés en janvier 2016.</p> <p>L'auberge ayant été fermée 6 mois, les loyers encaissés sont inférieurs au montant porté au budget que ce soit pour l'établissement ou pour l'appartement des aubergistes.</p>	<p>352.4271.02</p> <p>30'100.—</p> <p>352.4271.10</p> <p>15'705.95 11'294.05</p> <p>352.4271.11</p> <p>6'000.— 3'000.—</p>	<p>25'800.— 4'300.—</p> <p>27'000.—</p> <p>9'000.—</p>
<p>Suite au changement de locataire, il a été décidé d'adapter l'acompte des charges permettant une meilleure adéquation avec la réalité des coûts.</p>	<p>352.4271.12</p> <p>10'200.—</p>	<p>9'000.— 2'200.—</p>



Ziba & Marc Salangros, Baptiste Pernin et Adrien Nobs

355 – Bâtiment du Rionzier	Comptes	Budget
L'importante augmentation des frais divers provient du fait que les décomptes des charges que nous partageons avec la propriété voisine (dénivellement, garage) des années 2013, 2014 et 2015 ont été réglés en 2016.	355.3199.00 11'598.70	1'000.— 10'598.70
La différence de loyers encaissés par rapport au budget provient de demande de baisses de loyers suite à l'adaptation du taux de référence. Pour information, ces demandes ne peuvent être refusées par les propriétaires.	355.4271.00 427'607.— 2'393.—	430'000.—
Ces recettes diverses proviennent de plusieurs remboursements d'assurances.	355.4319.01 1'226.25	0.00 1'226.25
356 – Nouveau Collège	Comptes	Budget
La différence par rapport au budget provient du paiement de l'abonnement de maintenance du Wi-Fi pour 5 ans, du remplacement du grillage du terrain de foot et de travaux de transformation rendus nécessaires sur la porte d'entrée.	356.3141.00 24'093.80	15'000.— 9'093.80
La différence du montant de location des classes s'explique par une non utilisation partielle de la classe de dégagement.	356.4271.01 275'405.— 1'620.—	277'025.—



357 – Refuge	Comptes	Budget
Comme prévu dans le préavis de construction du refuge, les toilettes sèches sont désormais actives, réservant ainsi les toilettes fixes à l'usage des personnes en situation d'handicap. Quant à l'aménagement des extérieurs, il a pu être réalisé par la Protection civile du District de Morges, juste avant la première neige !	357.3141.00 40'095.94	40'000.— 95.94
La gestion du refuge est assumée par une entente intercommunale (Allaman, Bougy-Villars et Féchy) dont la présidence a été assurée en 2016 par M. Patrick Guex, Syndic d'Allaman. Les locations sont proches des prévisions; une prochaine promotion devrait permettre d'ouvrir des locations en semaine.	357.4271.00 13'450.— 550.—	14'000.—



Pendant l'année, le refuge intercommunal a été utilisé durant 72 jours que ce soit pour des manifestations privées ou d'entreprises.

Au printemps, la cuve d'alimentation en eau potable a dû être changée suite à la constatation d'une fuite. L'origine du percement de la cuve n'ayant pu être déterminé avec certitude, les frais de cet échange pour une cuve plus grande, d'une capacité de 4'800 litres, ont été partagés entre les différents partenaires.

A l'automne 2016, les toilettes sèches ont pu être installées à l'arrière du refuge. De conception moderne et durable, ces nouvelles toilettes permettent de réduire la fréquence des livraisons d'eau par notre employé communal.



4. TRAVAUX		
43 – Routes, Ruisseaux & Voirie	Comptes	Budget
La situation du parcage n'étant pas mauvaise, peu d'incivilités, les heures de passage de l'ASP sont suffisantes et ne nécessitent pas d'augmentation pour l'instant. La situation à Féchy-Dessus n'étant pas encore clairement définie, le passage de l'ASP n'est pas encore prévu d'où une diminution des charges prévues.	430.3080.00 2'700.— 3'300.—	6'000.—
L'achat du nouveau véhicule communal a fait diminuer les frais d'entretien prévus.	430.3136.00 2'807.15 6'192.85	9'000.—
Entretien des routes minimum cette année 2016 ; un projet d'envergure pour la remise en état des chemins du quartier des Cassivettes est prévu pour l'année 2017.	430.3142.00 37'158.75 42'841.25	80'000.—
La signalisation prévue en fin d'année 2016 a été décalée sur 2017 d'où des dépenses inférieures au budget.	430.3143.00 7'309.45 17'690.55	25'000.—
Pas d'entretien nécessaire des ruisseaux cette année. Ce poste sera à revoir lors des prochains budgets.	430.3147.00 895.10 22'104.90	23'000.—
Les coûts réels de notre participation au déficit des transports publics ont subi une augmentation due au coefficient de la qualité de desserte des transports ayant passé de 0,4 % à 0.6 %. Cette augmentation n'était pas incluse dans le calcul de la participation de Féchy lors de l'annonce des montants à porter au budget.	430.3517.00 32'592.17	25'000.— 7'592.17
Les citoyens de Féchy n'ont pas besoin d'avoir recours à un macaron pour se parquer en respectant les règles. Finalement cela semble confirmer que la situation que nous avons mise en place est bonne.	430.4312.00 0.00 720.—	720.—
D'un point de vue comptable, si ce poste nous permet de compenser le poste 430.3080.00, les heures de l'ASP, alors et comme déjà dit, la situation du parcage est bonne.	430.4370.00 2'960.—	2'000.— 960.—

44 – Parcs, Promenades et Cimetière	Comptes	Budget
L'achat du nouveau véhicule communal s'est avéré moins onéreux que prévu au budget.	440.3154.00 29'727.55 20'272.45	50'000.—
Le coût de l'entretien des parcs et du cimetière s'est avéré moins onéreux que prévu.	440.3145.00 8'990.90 5'009.10	14'000.—
La différence entre le montant porté au budget et le coût réel provient du fait que les taxes sur les véhicules à moteur étaient réparties dans le compte d'administration générale (110.3192.00) et dans le compte travaux. Par souci de clarté, il a été décidé de regrouper toutes les taxes des véhicules communaux dans ce même compte.	440.3192.00 2'188.70	1'100.— 1'088.70
Remboursement du SIDERE reçu en 2016 sur les acomptes de consommation d'eau facturés en 2015 pour la fontaine de Féchy-Dessus. Suite à l'installation de réducteurs de consommation sur les fontaines communales, le coût de l'eau a diminué.	440.4319.00 1'205.90	0.00 1'205.90



45 – Ordures ménagères et déchets	Comptes	Budget
<p>Dans le personnel de la déchetterie est inclus la gestion des Moloks par notre employé communal Monsieur Antonio Ribeiro.</p>	<p>450.3011.00 15'501.70</p>	<p>12'000.— 3'501.70</p>
<p>Les coûts d'entretien des Moloks ainsi que les licences d'exploitation du système informatique ont augmentés.</p>	<p>450.3154.00 13'716.15</p>	<p>8'500.— 5'216.15</p>



46 – Réseaux d'égouts et d'épuration	Comptes	Budget
<p>Des travaux de réfection des canalisations et des raccordements à des propriétés à Féchy-Dessus ont demandé l'intervention du bureau technique, d'une entreprise d'inspection et d'une entreprise de génie civil pour réaliser ces travaux urgents et remettre en état ces raccordements.</p> <p>Des citoyens du chemin des Cassivettes ont signalé des infiltrations d'eau dans leurs propriétés ce qui a conduit la Municipalité à demander une inspection des conduites par une entreprise spécialisée. Les travaux de réfection de la conduite sont prévus pour 2017.</p> <p>Le curage des sacs, ainsi que l'enlèvement des résidus ont aussi été réalisés par la société Kunzli.</p>	<p>460.3144.00 22'449.50 27'550.50</p>	<p>50'000.—</p>

<p>Les frais de fonctionnement de la Step à la charge des communes ont été budgétisés à CHF 687'900.— pour 2016, ce qui donne pour Féchy un coût de 233'000.— avec la clé de répartition d'environ 33.82 %. Une nouvelle clé de répartition est en cours d'élaboration, ce qui risque de légèrement modifier ces montants.</p> <p>La différence vient du fait que certains travaux de rénovation et d'entretien sont reportés à 2017. Les divers travaux de réfection et d'optimisation des procédés faits entre 2015 et 2016 commencent eux aussi à porter leurs fruits.</p>	<p>460.3526.00</p> <p>216'930.10 16'069.90</p>	<p>233'000.—</p>
<p>Ces recettes proviennent de la clôture de nombreux projets immobiliers, les taxations provisoires sont à prendre avec précautions, étant donné que si une partie de la réalisation ne se fait pas, il faudra corriger le compte des recettes définitives pour l'introduction à l'épuration.</p>	<p>460.4341.00</p> <p>27'726.75</p>	<p>10'000.— 17'726.75</p>

ASSAGIE

5. INSTRUCTIONS PUBLIQUES ET CULTES		
51 – Enseignement primaire et secondaire	Comptes	Budget
<p>La différence enregistrée par rapport au budget provient d'une augmentation de 12 élèves et de 3 habitants par rapport à 2015.</p>	<p>510.3522.00</p> <p>512'433.30</p>	<p>500'000.— 12'433.30</p>

6. POLICE		
61 – Corps de Police	Comptes	Budget
<p>La participation communale au financement de la police cantonale est calculée sur la même base que la péréquation et la facture sociale. Nous avons donc pu enregistrer en 2016 le remboursement du surplus d'acomptes versés en 2015.</p>	<p>610.4511.00</p> <p>12'442.—</p>	<p>0.— 12'442.—</p>



65 – Défense incendie

Le SDIS Etraz-Région continue sa mue ; ses missions sont assumées à satisfaction des communes sans pour autant qu'une réelle prise de conscience de la gestion par un Comité directeur (Municipalité technique) et un Conseil Intercommunal (législatif technique) soient encore bien intégrés.

Le recrutement de nouveaux pompiers "bénévoles" est aléatoire ; et s'il y a un bon nombre de candidat-e-s lors des journées de recrutement, ce chiffre diminue d'env. 1/3 au moment des convocations aux cours de formation.

Les charges financières sont maîtrisées; elles restent cependant tributaires des interventions qui peuvent influencer les coûts, sachant que les subventions de l'ECA n'y sont pas forcément et directement liées.

65 – Défense incendie	Comptes	Budget
La bonne maîtrise des charges financières a permis une rétrocession de CHF 2.—par habitant sur les acomptes demandés.	650.4521.00 1'714.—	0.00 1'714.—

7. SECURITE SOCIALE	Comptes	Budget
72 – Prévoyance sociale		
Ce remboursement reçu de l'Etat en 2016 pour l'exercice 2015, montre une fois de plus qu'il est difficile de prévoir les coûts de la facture sociale.	720.4515.00 656'371.—	0.— 656'371.—
AJEMA – lors de l'élaboration du budget en septembre, il n'est pas possible de déterminer le nombre d'heures que les enfants de chaque commune vont « consommer » dans les structures de garde. La différence provient du fait que la demande de placement pour des enfants de Féchy a été supérieure en 2016 qu'en 2015.	720.3525.01 167'061.—	154'120.— 12'941.—

AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES

Une réalisation importante a été opérée en 2016 sur le réseau informatique dont la gestion était complexe et nécessitait un changement.

Les divers sites informatiques ont été rapatriés vers le service informatique de la ville de Morges.

73 – Etablissements hospitaliers	Comptes	Budget
<p>Le montant à porter au budget a été reçu après l'établissement de celui-ci.</p> <p>Conformément aux éléments reçus, la contribution des communes par habitant a été fixée à CHF 90.—, soit une augmentation de CHF 4.85, anticipant ainsi une croissance réelle de 5.3 %.</p>	<p>730.3654.00</p> <p>77'130.—</p>	<p>73'000.—</p> <p>4'130.—</p>

Sortie des aînés

Cette année, la sortie des aînés a eu lieu le mercredi 7 septembre 2016 ; 44 personnes étaient présentes, dont Mme Rachel Aubert, municipale.

Cette journée commença par un petit déjeuner à l'Auberge de Féchy préparé par notre nouveau Chef Baptiste Pernin et délicatement servi par Madame Ziba Salangros, épouse de M. Marc Salangros, nouveau tenancier.

Elles se sont ensuite rendues à Ouchy afin d'embarquer sur le bateau Belle Epoque « La Suisse » où un magnifique apéritif les attendait sur le pont supérieur. Celui-ci fut suivi par un menu finement élaboré et préparé par Lake Gourmet tout en voguant en direction de Pully, Lutry, Cully, Rivaz, Vevey, Clarens, Montreux, Chillon et retour à Ouchy.

Cette belle évasion leur a permis de découvrir ou de redécouvrir les beautés de la Riviera telles que Montreux et le Château de Chillon, tout en profitant de la vue époustouflante sur les vignobles en terrasse de Lavaux.



